DATADOCKÉ

CATALOGUE FORMATIONS PROFESSIONNELLES

2019 - 2020

SOLIDARITÉ ÉGALITÉ CITOYENNETÉ LAÏCITÉ

Les PEP 57

La solidarité en action

ÉDITO

Nouvelles méthodes pédagogiques, combinant différentes modalités de formation

Créé il y a 16 ans, le « Département FORMATION » des PEP57 poursuit ses propositions de formations, nombreuses et diversifiées, en lien avec des formateurs professionnels des secteurs de l'éducation, des loisirs et du médico-social, au profit de toute personne concernée par la prise en charge ou l'accompagnement de l'enfant et sa famille.

La fin de l'année 2018 a été marquée par la réforme profonde de la formation professionnelle en lien avec la loi pour « La liberté de choisir son avenir » publiée le 5 septembre 2018, redessinant ainsi totalement le visage de la formation continue.
Nous ne parlons désormais plus d'actions de formation mais de parcours pédagogique de formation adapté à chaque individu dans le but d'atteindre un objectif professionnel.

Le nouvel objectif des PEP57 à travers le catalogue 2019-2020 est de vous proposer de nouvelles méthodes pédagogiques, combinant différentes modalités de formation, telles que les stages présentiels, les stages à distance ou E-learning, les Webinar, ou encore une formation en condition de travail.
Cette méthode peut apporter une réponse concrète au stagiaire professionnel car elle permet une mise en application directe des outils et contenus aux situations de travail.
Son principe est simple : le formateur accompagne le stagiaire sur le lieu de travail, avec les équipes, en action directe auprès de leur public.
Ce type de stage peut être mis en place de manière personnalisée sur toute structure pour mieux répondre aux besoins spécifiques et s'inscrire au plus près du projet professionnel du salarié et/ou de son employeur.
Par ailleurs, afin de rendre la formation continue accessible au plus grand nombre, les PEP57 proposent des formations en « intra », sur toute thématique, sur demande d'un groupe constitué. Celles-ci peuvent se dérouler, au choix, sur la structure concernée ou au siège de notre association, à des dates à définir en commun.

Les formations PEP57 sont désormais classées par grandes familles de compétences à partir de 5 approches :

- L'usager (enfant, famille…)
- Le métier
- La structure et les équipes
- Le développement personnel
- Le conseil

Plusieurs possibilités s'offrent à vous :

- Choisir une ou plusieurs formations, au choix, sans tenir compte des catégories
- Choisir de suivre l'ensemble des formations composant une des 5 catégories, sur l'année complète
- Organiser une ou plusieurs de nos formations en « intra », au sein même de votre structure
- Demander la mise en place d'une formation en condition de travail, de manière individualisée

N'hésitez pas à nous contacter pour tout projet ou demande de renseignements.

Jessy CAZANAVE

Responsable du Département FORMATION

1
L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Psychologie du développement de l'enfant de 0 à 3 ans 7

Comportements problématiques du jeune enfant de 0 à 3 ans 8

Psychologie du développement de l'enfant de 4 à 11 ans 9

Comportements difficiles des enfants de 4 à 11 ans 10

Psychologie du développement de l'adolescent 11

Psychopathologie de l'adolescent 12

Autorité et éducation 13

Comment gérer l'agressivité d'un enfant ? 14

L'hyperactivité de l'enfant 15

L'accueil d'enfant(s) en situation de handicap sur les temps périscolaires 16

Panorama des pédagogies en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant 17

Accueillir le jeune enfant porteur de handicap en Établissement d'Accueil du Jeune Enfant 18

2
LA VALISE DE L'ANIMATEUR

Fresque illustrée pour les 3/6 ans : de la parole à la création 21

Carnet de voyage imaginaire 22

Initiation au slam 23

Initiation aux Multisports 24

Conduire une action éducative et pédagogique dans le cadre d'un ACM 25

Animer un atelier d'éducation aux médias 26

Animer un atelier Philo 27

3
DIRIGER UNE STRUCTURE ET SES ÉQUIPES

Droit de la responsabilité 29

Manager et animer son équipe 30

Gestion des conflits 31

Communiquer et manager avec bienveillance dans un monde digital 32

La restauration collective : hygiène alimentaire, méthodes et protocoles HACCP 33

4
DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Favoriser l'estime et la confiance en soi 35

Gestion du temps et organisation 36

Les outils pour une bonne gestion du stress 37

5
AUDIT – CONSEIL – ETUDES

Audit des structures de restauration collective – HACCP 39

Accompagnement à la gestion périscolaire 40

Analyse des pratiques 41

6
BAFA/BAFD LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET PEP57

Formation BAFA - Base et approfondissement 43

Formation BAFD - Base et perfectionnement 44

L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT

Les PEP57 portent la notion d'accompagnement comme une intervention globale inscrite dans le parcours de vie de l'enfant. A travers les formations proposées, le professionnel est capable de l'accompagner, de sa petite enfance à son adolescence, et de faire face aux situations les plus complexes. La formation initiale n'apporte pas toujours de réponses concrètes pour gérer les situations fragiles, le handicap ou les difficultés de tous ordres…
Les PEP57 s'appuient sur des professionnels de leurs différents secteurs d'activité et sur de nombreuses ressources pour transmettre les outils et sensibiliser les accompagnants à certaines particularités et faire tomber les préjugés.

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 0 À 3 ANS

Objectifs

Permettre aux professionnels d'enrichir leurs connaissances afin de renforcer leurs capacités d'analyse. Proposer des éclairages théoriques au sujet du jeune enfant dans différents aspects de son développement.
Connaître les étapes clés du développement du jeune enfant pour l'accompagner dans son éveil.
S'approprier des connaissances afin d'ajuster sa relation professionnelle avec l'enfant.
Comprendre le jeune enfant dans son comportement.

Contenus

Introduction : la grossesse et la naissance de l'enfant.
Les principales étapes du développement de l'enfant et ses besoins :

- Notions sur l'attachement dans le domaine affectif et relationnel, sur le plan cognitif avec la théorie de Piaget
- Le développement de la sexualité selon Freud
- Le développement du langage
- Le développement psychomoteur

Moyens pédagogiques

Apports théoriques
Réflexions à partir du vécu professionnel et des connaissances des participants
Echanges et débats

Public et prérequis

Professionnels des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, Petite Enfance ou Médico-sociales
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : mercredis 25 septembre et 16 octobre 2019

Tarifs

- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Sylvie HOSMANN-REMY, Psychologue

COMPORTEMENTS PROBLÉMATIQUES DU JEUNE ENFANT DE 0 À 3 ANS

Objectifs

Comprendre le jeune enfant dans ses comportements qui nous interpellent.
S'approprier des connaissances afin d'ajuster sa relation professionnelle avec l'enfant.
Développer ses capacités d'observation du jeune enfant.
Comprendre les comportements difficiles de l'enfant et l'accompagner dans ses difficultés avec bienveillance et la juste distance.
Repérer comment le comportement de l'enfant résonne en soi.

Contenus

Repérage des manifestations problématiques dans le développement de l'enfant : le normal et le pathologique, les signes d'alerte observables.
Réflexion et apports théoriques sur l'angoisse, l'agressivité, la confrontation à la loi, la séparation.
Analyse de situations dans lesquelles l'enfant met en place des comportements problématiques : troubles du sommeil, troubles du comportement alimentaire, manifestation d'angoisse, comportements agressifs, troubles affectifs consécutifs à des perturbations familiales.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques
Analyse de situations apportées par les stagiaires
Echanges et débats

Public et prérequis

Professionnels des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, Petite Enfance ou Médico-sociales
Il est préférable d'avoir suivi préalablement la formation « Psychologie du développement de l'enfant de 0 à 3 ans »
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : mercredis 20 novembre et 11 décembre 2019

Tarifs

- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Sylvie HOSMANN-REMY, Psychologue

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ENFANT DE 4 À 11 ANS

Objectifs

Permettre aux professionnels d'enrichir leurs connaissances afin de renforcer leurs capacités d'analyse. Proposer des éclairages théoriques sur l'enfant de 4 à 11 ans dans quelques aspects de son développement.
Connaître les étapes clefs du développement de l'enfant pour l'accompagner.
S'approprier des connaissances afin d'ajuster sa relation professionnelle avec l'enfant.
Comprendre le jeune enfant dans son comportement.

Contenus

Le développement affectif : apport de la théorie de Wallon.
L'évolution de l'attachement dans les relations familiales.
Le développement de la sexualité : approche de Freud.
Le développement cognitif : apport de la théorie opératoire de Jean Piaget.

La relation parent/enfant : l'attachement, l'autorité.
Le jeu chez l'enfant : abord psychanalytique et cognitif.
L'agressivité.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques
Réflexions à partir du vécu professionnel et des connaissances des participants
Echanges et débats

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs ou Médico-sociales
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : mercredis 5 février et 4 mars 2020

Tarifs

- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Sylvie HOSMANN-REMY, Psychologue

COMPORTEMENTS DIFFICILES DES ENFANTS DE 4 À 11 ANS

Objectifs

Prendre en compte les différentes manifestations que l'enfant utilise pour s'exprimer.
Comprendre les causes de l'agressivité chez l'enfant.
Analyser ces manifestations au regard des étapes de son développement et de ses besoins.
Amener l'enfant à s'adapter dans le cadre des activités scolaires et de loisirs.

Contenus

Synthèse des étapes du développement de l'enfant âgé de 4 à 11 ans et les signes d'alerte observables des manifestations problématiques dans son développement.
Les différentes formes d'expression de l'enfant et les comportements dits difficiles comme l'agressivité, les colères, l'impulsivité, la confrontation à la loi.
Les résonances émotionnelles des professionnels dans la gestion des relations conflictuelles.
Les réponses éducatives adaptées : le cadre, l'autorité, la théorie de l'attachement comme grille de lecture.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques
Réflexions autour des connaissances et des expériences des stagiaires
Analyse de situations évoquées par les professionnels
Echanges et débats

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs ou Médico-sociales
Il est préférable d'avoir suivi préalablement la formation « Psychologie du développement de l'enfant de 4 à 11 ans »
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : mercredis 1er avril et 6 mai 2020

Tarifs

- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Sylvie HOSMANN-REMY, Psychologue

PSYCHOLOGIE DU DÉVELOPPEMENT DE L'ADOLESCENT

Objectifs

Approfondir ses connaissances au sujet du développement de l'adolescent.
Appréhender la « problématique » adolescente.
Mieux analyser la demande chez l'adolescent.
Mieux comprendre la spécificité de l'adolescent.
Connaître les étapes clefs et les enjeux du développement de l'adolescent.
S'approprier des connaissances afin d'ajuster sa relation professionnelle avec l'adolescent.

Contenus

Adolescence et puberté.
Approche culturelle de l'adolescence.
Approche psychanalytique : la problématique du corps, le deuil de l'enfance, le narcissisme, les moyens de défense.
Les relations sociales.
L'adolescent et sa famille.
Le développement cognitif à l'adolescence.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques à partir de supports
Analyse à partir du vécu et des connaissances des stagiaires
Echanges et débats

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance et de l'adolescence, des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs ou Médico-sociales
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 18 mars 2020

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Sylvie HOSMANN-REMY, Psychologue

PSYCHOPATHOLOGIE DE L'ADOLESCENT

Objectifs

Comprendre l'adolescent dans ses conduites.
Ajuster sa relation professionnelle avec l'adolescent et améliorer la prise en charge.
Mieux se situer en tant que professionnel intervenant auprès de l'adolescent et/ou de sa famille.
S'interroger sur son propre rapport à l'adolescence.

Contenus

La souffrance psychique de l'adolescent : pourquoi souffre-t-on à cet âge ?
Les signes inquiétants de la souffrance.
Les troubles du comportement à l'adolescence : la pathologie des conduites centrées sur le corps, le problème de l'agir et passage à l'acte, les états anxieux, la dépression.
Approche de la théorie d'attachement : grille de lecture pour les professionnels.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques à partir de supports
Analyse à partir du vécu et des connaissances des stagiaires
Echanges et débats

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance et de l'adolescence, des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs ou Médico-sociales
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 27 mai 2020

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Sylvie HOSMANN-REMY, Psychologue

AUTORITÉ ET ÉDUCATION

Objectifs

Définir et réfléchir aux notions de cadre, d'autorité, de limites.
Adopter des postures professionnelles d'éducateurs garants du cadre.
Donner des repères aux adultes pour négocier les situations et les caps difficiles.
Donner les savoirs nécessaires afin d'aider à la socialisation d'un enfant.
Donner les principes définissant la place de l'enfant dans la famille, dans le groupe, permettant cette socialisation.
Déterminer le rôle de la parole dans sa fonction de socialisation et de limite.

Contenus

Apport théorique sur certains concepts.
Environnements et comportements.
Fondements de l'autorité dans la relation adulte/enfant.
Les différentes manifestations de l'autorité : de quoi parle-t-on ?
L'autorité, indispensable à l'apprentissage de la vie sociale.

Moyens pédagogiques

Supports écrits
Réflexion à partir de situations vécues et pistes possibles
Bibliographie

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs
Groupe de 10 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 18 mars 2020

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Marie-José CAVALLARO, Rééducatrice et Psychologue clinicienne

COMMENT GÉRER L'AGRESSIVITÉ D'UN ENFANT ?

Objectifs

Comprendre les causes de l'agressivité et apprendre à réagir face à un comportement agressif.
Améliorer la prise en charge des conduites agressives chez l'enfant.
Connaître ses limites dans l'accompagnement.
Appréhender l'agressivité, l'origine de nos émotions et les mécanismes de la communication.

Contenus

Appréhender l'agressivité :

- Définir l'agressivité
- Différence entre agressivité et violence
- Appréhender les différentes émotions
- Comprendre les mécanismes de la communication

Appréhender l'agressivité de l'enfant :

- L'agressivité dans le développement de l'enfant
- L'agressivité « énergie vitale » et l'agressivité « anormale ou atypique »

Apprendre à réagir face à un comportement agressif d'un enfant, se faire obéir.
Exercices pratiques, mises en situation et étude de cas apportées par les participants.

Moyens pédagogiques

Pédagogie interactive qui s'appuie sur l'expérience des participants, la dynamique de groupe et des apports théoriques (jeu de rôle, mise en situation, exercices)

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 3 jours, soit 21 heures
Dates : jeudi 14 novembre, vendredi 15 novembre et lundi 25 novembre 2019

Tarifs

- 480 € les trois journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 320 € les trois journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Sandrine VILLAUME, Médiatrice familiale, Sociologue et Directrice Adjointe de CCAS

L'HYPERACTIVITÉ DE L'ENFANT

Objectifs

Comprendre le comportement de l'enfant hyperactif et l'accompagner dans ses difficultés avec bienveillance et la juste distance.
S'approprier des connaissances afin d'ajuster sa relation professionnelle avec l'enfant.
Comprendre le jeune enfant dans son comportement.

Contenus

Qu'est-ce qu'un enfant difficile ?
Définition de l'hyperactivité : est-ce une maladie ?
Différence entre hyperactivité et instabilité.

Des pistes pour comprendre l'enfant et se positionner avec un enfant dit « difficile ».

Moyens pédagogiques

Apports théoriques à partir de supports
Analyse à partir du vécu et des connaissances des stagiaires
Echanges et débats

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs ou Médico-sociales
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 22 janvier 2020

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Sylvie HOSMANN-REMY, Psychologue

L'ACCUEIL D'ENFANT(S) EN SITUATION DE HANDICAP SUR LES TEMPS PÉRISCOLAIRES

Objectifs

Sensibiliser les personnels des centres d'accueil périscolaire à la question de l'inclusion des enfants porteurs de handicap. Identifier les enjeux de l'inclusion dans les lieux d'accueil périscolaire. Mener une réflexion autour de l'accueil de l'enfant porteur de handicap et de sa famille. Mesurer l'intérêt de cet accueil pour la socialisation de l'enfant. Adapter l'accueil en fonction des besoins spécifiques de l'enfant.

Contenus

Cadre juridique.
Jouons sur les mots : inclusion ou intégration ?
Le premier accueil est celui de l'enfant dans sa famille.
Les enjeux de l'accueil en établissement collectif.
Le processus de socialisation des enfants porteurs de handicap.
La déficience intellectuelle.
L'enfant déficient : les troubles sensoriels.
Prendre conscience de son corps.
Communiquer.
Accompagner la régulation émotionnelle.
L'accueil d'un enfant à besoins spécifiques : une réflexion d'équipe.

Moyens pédagogiques

Présentation Powerpoint
Supports vidéo

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs ou Médico-sociales
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : mercredis 9 octobre et 15 janvier 2020

Tarifs

- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Gwenaëlle LIMOUSIN, Educatrice de Jeunes Enfants, Formatrice

BON À SAVOIR

Le Département FORMATION des PEP57 peut mettre en œuvre un accompagnement sur site pour former de manière individuelle les professionnels en charge de l'accueil d'un enfant porteur de handicap. Les PEP57 peuvent vous proposer une action de formation dite « à la carte », adaptée au handicap rencontré, aux besoins de l'enfant concerné, et aux spécificités de la structure d'accueil. Pour analyser votre besoin, n'hésitez pas à nous contacter au 03.87.66.03.85 ou par mail à formation@pep57.org

PANORAMA DES PÉDAGOGIES EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Objectifs
Approche historique.
Les apports des Neurosciences.
Notions : Friedrich FROEBEL, Emmi PIKLER, Maria MONTESSORI, Loris MALLAGUZZI, Rudolf STEINER, FABER et MAZLICH.

Contenus
Mener une réflexion d'équipe autour de l'accueil de l'enfant et de ses parents. Proposer un accompagnement créatif à la lumière des Pédagogies croisées et des apports des Neurosciences. Construire ses propres modèles d'actions, pertinents pour l'équipe et s'inscrivant dans le projet pédagogique de la structure.

Moyens pédagogiques
Powerpoint de présentation et fil conducteur de la formation
Photolangage
Supports vidéo
Jeu de cartes des Pédagogies
Constitution d'un blason d'équipe
Ateliers ludiques de créativité professionnelle

Public et prérequis
Professionnels des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, Petite Enfance ou Médico-sociales
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités
Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : samedis 5 octobre et 19 octobre 2019

Tarifs
- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante
Mme Gwenaëlle LIMOUSIN, Educatrice de Jeunes Enfants, Formatrice

ACCUEILLIR LE JEUNE ENFANT PORTEUR DE HANDICAP EN ETABLISSEMENT D'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Objectifs

L'enfant porteur de handicap et sa famille :

- L'annonce du diagnostic
- La famille de l'enfant déficient et son cycle de vie
- La famille face au handicap : parents et fratrie

Les besoins de l'enfant porteur de handicap.
L'observation de l'enfant déficient en EAJE.
Un accompagnement éducatif et sensoriel.

Contenus

Mener une réflexion d'équipe autour de l'enfant porteur de handicap et de ses parents. Proposer un accueil et un accompagnement dans le contexte particulier de la déficience. Développer ses capacités d'observation et d'écoute pour reconnaître les potentialités de l'enfant déficient. Créer les conditions favorisant l'inclusion sociale de l'enfant. Aménager un environnement propice à l'évolution de l'enfant. Analyser la place de l'enfant dans le groupe en prenant en compte son individualité. Construire ses propres modèles d'actions, pertinents pour l'équipe et s'inscrivant dans le projet pédagogique de la structure. Construire ses propres modèles d'actions pour répondre de façon optimale aux besoins de l'enfant déficient et de sa famille.

Moyens pédagogiques

Powerpoint de présentation et fil conducteur de la formation
Supports vidéo
Constitution d'un TOTEM des besoins de l'enfant déficient et des formes de réponses possibles
Ateliers ludiques de créativité professionnelle

Public et prérequis

Professionnels des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, Petite Enfance ou Médico-sociales
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : samedis 14 mars et 21 mars 2020

Tarifs

- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Gwenaëlle LIMOUSIN, Educatrice de Jeunes Enfants, Formatrice

LA VALISE DE L'ANIMATEUR

Les PEP57 accordent une grande importance à la plus-value éducative apportée lors des différents temps d'accueil de l'enfant. Celle-ci se retrouve dans la qualité et la diversité des contenus de formations et dans la recherche perpétuelle de thématiques innovantes dans l'accompagnement des enfants. Les PEP57 proposent un large panel de thématiques à destination des équipes d'animation qui pourront aisément les mettre en œuvre grâce à une mallette d'outils pédagogiques variés. L'expérience dans le domaine de l'Animation de nos formateurs contribue à renforcer les connaissances des professionnels pour amener ainsi les enfants à s'éveiller progressivement, à développer créativité et curiosité.

FRESQUE ILLUSTRÉE POUR LES 3/6 ANS : DE LA PAROLE À LA CRÉATION

Objectifs

Réalisation d'une fresque sur papier grand format à la portée de tous les animateurs à partir d'une histoire collective, basée sur la littérature de jeunesse, avec peu de technique graphique.
Proposer une activité novatrice. Astuces peu coûteuses.

Contenus

Aspect théorique :

- Qu'est-ce qu'un schéma narratif d'une histoire ?
- Découverte de la construction d'une histoire en littérature de jeunesse
- Comment adapter cette formule avec votre public ?
- Les moyens techniques simples selon les structures d'accueil
- Adapter cette formule selon la tranche d'âge et le profil de l'enfant
- Comment animer cette activité sur plusieurs séances ?
- Mise en pratique sous forme d'ateliers (travail de la voix, préparation de l'activité, astuces de dessin)
- Répondre à la demande de terrain

Moyens pédagogiques

Réalisation d'une fresque collective :

- Découvertes des différentes techniques et astuces pour sa réalisation
- Aborder le schéma narratif d'une histoire pour une fresque réussie
- Animation et mise en pratique

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance, et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, de centres de vacances et de loisirs
Groupe de 4 personnes minimum et 10 personnes maximum

Modalités

Durée : 0,5 jour, soit 3,5 heures
Date : mercredi 29 janvier 2020 (après-midi)

Tarifs

- 90 € la demi-journée, déjeuner non compris

Intervenante

Mme Claire PELOSATO, Illustratrice, Graphiste et Editrice jeunesse

CARNET DE VOYAGE IMAGINAIRE

Moyens pédagogiques

Réalisation d'un carnet de 8 pages :

- Découverte des différentes techniques et astuces des carnettistes
- Apprentissage du croquis aquarellé
- Animation et mise en pratique

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance, et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, de centres de vacances et de loisirs
Groupe de 4 personnes minimum et 10 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 11 mars 2020

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Claire PELOSATO, Illustratrice, Graphiste et Editrice jeunesse

Objectifs

Apporter des outils graphiques simples, à la portée de tous, pour la réalisation d'un carnet de voyage dans le cadre d'un projet éducatif.
Proposer une activité novatrice. Astuces peu coûteuses.

Contenus

Aspect théorique :

- Qu'est-ce qu'un carnet de voyage ?
- Les carnettistes
- La trame d'un carnet et les fils conducteurs
- Les différentes techniques

INITIATION AU SLAM

Objectifs

Concilier écriture, expression corporelle et prise de parole en public.
Montrer à l'enfant que l'écriture n'est pas une contrainte.
S'exprimer de manière poétique et urbaine.
Favoriser l'expression de soi, la verbalisation des émotions et des pensées.
Susciter l'imagination, la réflexion, la mémoire.
Développer le goût de l'écriture et de l'expression orale.

Contenus

Prise de connaissance de la discipline « slam » : son histoire, ses origines.
Apprentissage des bases de la poésie.
Création de slam personnalisés.
Atelier d'écriture.
Prise de parole.
Exercices et jeux autour d'actions et de mots.

Moyens pédagogiques

Extraits de textes slam audio (Grand Corps Malade, Abdel Malik)
Extraits de livres de littérature française

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance, et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, de centres de vacances et de loisirs
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 2 séances en après-midi, soit 7 heures
Dates et lieu : mercredis 22 janvier et 29 janvier 2020 (après-midi), à Marange Silvange

Tarifs

- 180 € les deux séances, déjeuner non compris / Plan de formation Employeur
- 120 € les deux séances, déjeuner non compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Latifa MOKEDDEM, Directrice Adjointe d'accueil périscolaire et de loisirs

INITIATION AUX MULTISPORTS

Objectifs
Développer les différentes capacités physiques et motrices de l'enfant.
Développer la confiance en soi.
Découvrir et pratiquer une activité athlétique.
Respecter la mise en place d'un atelier multisports (échauffement, action, étirements).

Contenus
Proposer aux enfants des activités sportives et ludiques, avec des jeux de courses, de ballons, de défis, en équipes ou individuellement.
Le principe est d'apprendre les valeurs du sport, de travailler sa motricité, l'esprit d'équipe, le goût du challenge, le respect des règles.
Permettre aux animateurs de mettre en place un atelier multisports en respectant les étapes (échauffement, action, étirements).
Mise en place d'activités athlétiques (course de vitesse, course d'obstacles, relais, lancé, sprint).
Jeux et exercices adaptés.

Moyens pédagogiques
Mise en place de jeux sportifs, de sports de coopération, d'ateliers Multisports.
Mise en situation.
Echanges sur le bien-être de l'enfant.
Tableau des objectifs.
Evaluation et bilan.

Public et prérequis
Professionnels de l'enfance, et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, de centres de vacances et de loisirs
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités
Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates et lieu : mercredis 25 septembre et 2 octobre 2019, à Marange Silvange

Tarifs
- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante
Mme Latifa MOKEDDEM, Directrice Adjointe d'accueil périscolaire et de loisirs

CONDUIRE UNE ACTION ÉDUCATIVE ET PÉDAGOGIQUE DANS LE CADRE D'UN ACM

Objectifs

Parfaire la formation BAFA-BAFD. Donner du sens à la mission pédagogique des ACM. Apprendre à mener des projets de grande envergure et à plus-value éducative. Donner du sens aux démarches pédagogiques de l'Education Populaire.

Contenus

Être capable de définir et d'harmoniser des objectifs adaptés. Être capable de choisir des moyens. Être capable de déterminer une stratégie d'intervention (approche et démarche pédagogique). Être capable d'évaluer son action. Être capable de développer du lien social.

Moyens pédagogiques

Méthodes actives et alternance entre apports théoriques et pratiques.

Public et prérequis

Directeurs, Animateurs des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs
Etre diplômé BAFA
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 4 jours, soit 28 heures
Dates : mercredis 20 novembre 2019, 8 janvier, 22 janvier et 18 mars 2020

Tarifs

- 600 € les quatre journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 400 € les quatre journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenant

M. Yosri BOUALLEGUE, Directeur d'accueil périscolaire et de loisirs

ANIMER UN ATELIER D'ÉDUCATION AUX MÉDIAS

Objectifs

Être capable d'animer un atelier d'éducation aux médias dans le cadre d'un ACM pour les enfants de 3 à 12 ans. Acquérir des connaissances de base sur l'éducation aux médias. Réinvestir ses connaissances dans la mise en œuvre d'un projet d'animation. Mener une réflexion sur le rôle et la posture professionnelle de l'animateur.

Contenus

Comprendre les enjeux liés au traitement des informations dans les médias. Apport de techniques d'animation. Découvrir comment les images influent sur nos conceptions. Adapter son approche pédagogique aux besoins des enfants. Se fixer des objectifs et savoir les évaluer. Savoir planifier une progression.

Moyens pédagogiques

Apport de techniques d'animation.
Méthodes actives et participatives de formation (étude de cas pratiques, photo langage, quizz, brainstorming, fresque).
Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et échanges d'expériences professionnelles.
Entraînement à l'usage d'outils pédagogiques.
Travail collectif en sous-groupes et individuel.

Public et prérequis

Professionnels des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 3 jours, soit 21 heures
Dates : mercredis 20 novembre 2019, 25 mars et 17 juin 2020

Tarifs

- 480 € les trois journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 320 € les trois journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Adeline CICERO, Coordonnatrice Parentalité

ANIMER UN ATELIER PHILO

Objectifs

Être capable de mettre en place un atelier philosophique dans le cadre d'un ACM pour les enfants de 3 à 12 ans. Encourager les enfants à penser par eux-mêmes. Animer une discussion philosophique. Réinvestir ses connaissances dans la mise en œuvre d'un projet d'animation.

Contenus

Privilégier la parole de l'enfant. Développer l'esprit critique des enfants par le raisonnement, la recherche, l'organisation des informations. Amener les enfants à formuler leurs pensées de manière constructive dans un cadre respectueux d'écoute, d'entraide et de coopération. Mener une réflexion sur le rôle et la posture de l'animateur dans le cadre d'un atelier Philo. Savoir accueillir la parole de l'enfant et relancer les discussions. Acquérir des méthodes d'animation. Méthodologie de projet. Apports d'outils et de techniques d'animation.

Moyens pédagogiques

Méthodes actives et participatives de formation (étude de cas pratiques, photo langage, quizz, brainstorming, fresque).
Alternance entre apports théoriques, exercices pratiques et échanges d'expériences professionnelles.
Entraînement à l'usage d'outils pédagogiques.
Travail collectif en sous-groupes et individuel.

Public et prérequis

Professionnels des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 3 jours, soit 21 heures
Dates : mercredis 25 septembre 2019, 15 janvier et 27 mai 2020

Tarifs

- 480 € les trois journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 320 € les trois journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Adeline CICERO, Coordonnatrice Parentalité

DIRIGER UNE STRUCTURE ET SES ÉQUIPES

Le manager doit régulièrement s'adapter à de nouvelles évolutions. Pour réussir dans sa mission, il aura donc le sens de la performance pour lui et son équipe.Tous devront aller dans le même sens pour atteindre les objectifs fixés dans un contexte de plus en plus exigeant. Diriger une équipe au quotidien demande une organisation personnelle efficace pour pouvoir mieux collaborer collectivement. Bien diriger une équipe nécessite échange, écoute et dialogue. Afin de travailler dans une ambiance sereine, un bon manager devra notamment bien communiquer, déléguer, gérer les conflits, motiver ses équipes. Autant de compétences que nos formations permettent d'acquérir.

DROIT DE LA RESPONSABILITÉ

Objectifs

Appréhender les fondements et les principes des différents types de responsabilités : civile, pénale et administrative.
Être informé des aspects légaux en termes de responsabilité civile, pénale et administrative pour mieux se protéger.

Contenus

Connaissances de base des différentes responsabilités face auxquelles se retrouve le professionnel dans l'exercice de ses fonctions.
La différence entre contravention, délit et crime : les différentes juridictions concernées et leur saisine.
La responsabilité dans l'acte éducatif et la relation avec les parents.
Les règles à connaître sur la question de l'autorité parentale. Comment se protéger et protéger l'enfant que le professionnel a sous sa responsabilité ?
Les réseaux sociaux : quels impacts ? La notion du droit à l'image.

Moyens pédagogiques

Apports théoriques et études de cas
Echanges et présentation visuelle
Questions-réponses

Public et prérequis

Professionnels en lien direct avec les enfants : Educateurs, AVS, Enseignants, Personnels de l'Animation
Groupe de 20 à 25 personnes maximum

Modalités

Durée : 0,5 jour, soit 3,5 heures
Date : mercredi 27 novembre 2019 ou 25 mars 2020 (après-midi)

Tarifs

- 90 € la demi-journée, déjeuner non compris

Intervenants

L'Autonome de Solidarité Laïque (ASL) accompagnée d'un Avocat-conseil

MANAGER ET ANIMER SON ÉQUIPE

Objectifs

Mettre en place un fonctionnement collectif et fédérer des individus.
Savoir manager son équipe dans l'intérêt collectif.
Entretenir avec son équipe des relations positives pour mieux s'organiser.
Prendre conscience de son leadership.

Contenus

Autodiagnostic : quel est le degré de cohésion de mon équipe ?
Déterminer ses propres contraintes et marges de manœuvre pour développer davantage de cohésion.

Asseoir son leadership et le faire reconnaître
Mieux gérer les diverses personnalités de ses collaborateurs.
Faire partager une vision commune des projets et des objectifs avec SMART.
Maintenir une mobilisation suffisante autour des projets, des objectifs et gérer les situations sous tension avec DESC.

Permettre à chacun de trouver et tenir sa place en développant le meilleur de lui-même
Repérer les compétences inutilisées et les incompétences sans espoir.
S'appuyer sur les méthodes naturelles de travail de chacun.
Accorder une dose adaptée d'autonomie et de risque à chacun.
Développer les talents complémentaires qui renforcent la cohésion.

Moyens pédagogiques

Prise en compte du vécu professionnel de chaque participant et de l'organisation de la structure.
Apports théoriques adaptés - Etude de cas pratiques - Mises en situation. Propositions d'actions concrètes, réalisables et vérifiables.
- Toute la pédagogie sera basée sur l'individualisation de la formation (diagnostics, tests, identification des différences personnelles, choix des outils). L'interactivité sera privilégiée

Public et prérequis

Tout responsable souhaitant renforcer la cohésion de son équipe
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 8 janvier 2020

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Brigitte GRETKE, Formatrice consultante, spécialiste du développement personnel

GESTION DES CONFLITS

Objectifs

Acquérir une méthode et des outils permettant d'intervenir avec efficacité dans la résolution de conflits interpersonnels. Analyser les conflits passés afin d'éviter leur répétition, et anticiper ou prévenir le prochain. Agir rapidement, clairement et sereinement pour réaliser un objectif commun en évitant les dérives.

Contenus

Jour 1 – Comprendre le mécanisme du conflit et maîtriser les outils de communication en situation de crise :

- Analyse du mécanisme du conflit interpersonnel
- Apprendre à repérer les différents types de conflits : interpersonnel, intra-équipe, inter-équipes
- Identifier la nature du conflit, son niveau et ses différentes sources
- L'écoute active pour détecter tout ce qui n'est pas verbalisé
- Le questionnement
- La reformulation
- L'analyse des faits, opinions, sentiments

Jour 2 – Gérer les différents types de conflits :

- Les fondamentaux de la gestion de conflits
- Analyse de ses propres comportements refuges
- La méthode de résolution des conflits
- L'analyse des personnalités dites « difficiles »
- La nécessaire adaptation de son attitude en fonction de la personnalité de mon interlocuteur

Moyens pédagogiques

Prise en compte du vécu professionnel de chaque participant
Prise en compte de l'organisation des services
Apports théoriques adaptés - Etude de cas pratiques - Mises en situation - Simulations physiques
Propositions d'actions concrètes, réalisables et vérifiables

Public et prérequis

Toute personne souhaitant améliorer et construire une meilleure qualité relationnelle
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : mercredis 15 janvier et 29 janvier 2020

Tarifs

- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Brigitte GRETKE, Formatrice consultante, spécialiste du développement personnel

COMMUNIQUER ET MANAGER AVEC BIENVEILLANCE DANS UN MONDE DIGITAL

Objectifs
Être en capacité d'adapter son management et les relations avec son équipe dans un contexte de transition digitale. Connaître l'évolution du numérique depuis les années quatre-vingt-dix. Réfléchir aux nouvelles pratiques professionnelles. Développer des compétences relationnelles et bienveillantes. S'initier à quelques outils collaboratifs. Faire un bilan personnel et construire sa propre feuille de route.

Contenus
L'évolution des technologies numériques. Les nouvelles pratiques professionnelles et le changement de rapport au travail. Les besoins des différentes générations X, Y et Z. Le manager agile et collaboratif. Exemples d'outils numériques.
Les ressources permettant de se préserver et de préserver son équipe. L'écologie relationnelle, l'exemplarité et l'empathie.

Moyens pédagogiques
Ateliers de co-développement, exercices individuels, apports théoriques, travail de situations concrètes des stagiaires

Public et prérequis
Toute personne exerçant des fonctions d'encadrement
Groupe de 14 personnes maximum

Modalités
Durée : 2 jours, soit 14 heures
Dates : mercredi 5 février et jeudi 6 février 2020

Tarifs
- 340 € les deux journées, déjeuners compris / Plan de formation Employeur
- 230 € les deux journées, déjeuners compris / Prise en charge individuelle

Intervenante
Mme Angie BUONO, Formatrice consultante, développeuse de talents et de ressources relationnelles

LA RESTAURATION COLLECTIVE : HYGIÈNE ALIMENTAIRE, MÉTHODES ET PROTOCOLES HACCP

Objectifs

Appréhender les textes relatifs à l'hygiène alimentaire, aux protocoles et normes de restauration collective. Réaliser les documents de suivi des normes HACCP en tenant compte des réalités des outils et des fonctionnements de ceux-ci. Mettre en œuvre des plans de nettoyage et de contrôle adaptés à la structure.

Contenus

Mise à niveau des connaissances et du lexique réglementaire.
Normes d'hygiène et protocoles réglementaires en restauration collective.
Réception des repas : vérification des livraisons.
Stockage des aliments : vérification des températures des chambres froides positives et négatives.
Réalisation des repas : rappel des règles, plats témoins...
Rangement et nettoyage :

- Des lieux de préparations froides,
- Des lieux de préparations chaudes,
- Des lieux de laverie, plonge,
- Des parties communes de la cuisine,
- Des chambres froides positives,
- Des chambres froides négatives,
- Des lieux de réception, réserves, légumerie,
- Nettoyage divers

Moyens pédagogiques

Diaporama
Documents papier
Echanges sur le vécu des stagiaires
A la demande : à l'issue de la formation théorique, accompagnement pratique possible sur le lieu de travail pour contrôle de la mise en application des méthodes et protocoles HACCP et leur adaptabilité sur la structure

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance, et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, de centres de vacances et de loisirs
Groupe de 4 personnes minimum et 10 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : samedi 5 octobre 2019 ou samedi 14 mars 2020

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenant

M. Jean-Jacques KURTH, Enseignant, Formateur et Directeur de séjours vacances

DÉVELOPPEMENT PERSONNEL

Accompagner l'enfant et sa famille, animer des activités, diriger une structure… autant de missions qui seront sans doute plus faciles à remplir si elles s'exercent dans un contexte d'épanouissement personnel et de bien-être au travail.
Pour cela, il est nécessaire de sortir de sa routine pour apprendre à mieux se connaître, mieux utiliser ses compétences, dynamiser sa qualité de vie tout en améliorant ses relations aux autres et l'estime de soi.

FAVORISER L'ESTIME ET LA CONFIANCE EN SOI

Objectifs

Identifier, enrichir et apprendre à exprimer ses émotions. Valoriser son potentiel et développer ses valeurs. Comprendre son propre fonctionnement et celui des autres. Apprendre à laisser aller la voix et le corps. Se relaxer et libérer ses tensions. S'approprier les mécanismes de l'estime de soi. Renforcer ses bases personnelles d'estime de soi. S'estimer pour se développer et avoir confiance.

Contenus

S'approprier les mécanismes de l'estime de soi :

- Définir estime de soi et confiance en soi
- Faire le point pour soi-même
- Cultiver son processus d'évolution personnelle

Renforcer ses bases personnelles d'estime de soi :

- S'impliquer dans la relation à soi-même
- Développer une position juste par rapport aux autres
- Renforcer son sentiment de sécurité intérieure
- Augmenter sa conscience personnelle
- Découvrir son identité essentielle

S'estimer pour se développer et avoir confiance :

- Reconnaître son importance et son unicité
- Vivre en accord avec ses motivations profondes et ses valeurs
- Agir en réalisant ses buts et son projet de vie

Moyens pédagogiques

Prise en compte du vécu professionnel de chaque participant et des actions spécifiques internes déjà menées
Prise en compte de l'organisation des services
Apports théoriques adaptés - Etude de cas pratiques - Mises en situation - Simulations physiques
Propositions d'actions concrètes, réalisables et vérifiables

Public et prérequis

Toute personne souhaitant renforcer sa confiance en elle sur son lieu de travail
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 6 novembre 2019

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Brigitte GRETKE, Formatrice consultante, spécialiste du développement personnel

GESTION DU TEMPS ET ORGANISATION

Objectifs

Mieux communiquer. Gérer un mieux-être pour mobiliser toute son énergie quotidienne. Outils et méthodes de la gestion du temps. Utiliser son temps en fonction de ses priorités. Anticiper et planifier ses activités en se centrant sur l'essentiel. Mettre en place une organisation efficace au quotidien. Utiliser avec pertinence les outils de communication et d'organisation.

Contenus

Mettre le temps au service de ses priorités :

- Définir ses objectifs et identifier sa marge de manœuvre pour gérer son temps
- Clarifier les priorités de sa mission en intégrant les attentes de ses partenaires professionnels
- Identifier ses activités à haute valeur ajoutée
- Passer du temps subi au temps choisi : distinguer urgence et importance, et bâtir sa matrice des priorités

Maîtriser l'art d'une organisation efficace :

- Identifier les pièges classiques de la gestion du temps et s'entrainer à repérer ses diablotins du temps personnels
- Organiser son emploi du temps de façon réaliste et équilibrée
- Traiter les urgences et imprévus avec discernement
- Se protéger des sollicitations excessives

Exploiter efficacement les outils de communication et d'organisation :

- Organiser sa messagerie et ses dossiers en tenant compte de ses priorités

Moyens pédagogiques

Prise en compte du vécu professionnel de chaque participant et des actions spécifiques internes déjà menées
Prise en compte de l'organisation des services
Apports théoriques adaptés - Etude de cas pratiques - Mises en situation - Simulations physiques
Propositions d'actions concrètes, réalisables et vérifiables

Public et prérequis

Toute personne souhaitant renforcer son organisation du temps
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 11 mars 2020

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Brigitte GRETKE, Formatrice consultante, spécialiste du développement personnel

LES OUTILS POUR UNE BONNE GESTION DU STRESS

Objectifs

Le stress, un état d'être naturel.
Analyse de ses différents stresseurs.
Les techniques personnelles pour lutter contre l'excès de stress.

Contenus

Le stress, un état d'être naturel :

- L'état de stress : la biologie du stress
- Les 2 voies du stress
- Les manifestations du stress
- Tests d'évaluation du stress

Analyse de ses différents stresseurs :

- Identification de ses stresseurs
- L'analyse des situations : comment agissez-vous ?

Les techniques personnelles pour lutter contre l'excès de stress :

- Les techniques corporelles : la respiration, la relaxation, la mini-relaxation
- La pratique physique et sportive
- L'hygiène alimentaire
- Le sommeil
- Positiver

Moyens pédagogiques

Prise en compte du vécu professionnel de chaque participant et des actions spécifiques internes déjà menées
Prise en compte de l'organisation des services
Apports théoriques adaptés - Etude de cas pratiques - Mises en situation - Simulations physiques
Propositions d'actions concrètes, réalisables et vérifiables

Public et prérequis

Toute personne sujette à une mauvaise gestion de son stress
Groupe de 12 personnes maximum

Modalités

Durée : 1 jour, soit 7 heures
Date : mercredi 4 décembre 2019

Tarifs

- 180 € la journée, déjeuner compris / Plan de formation Employeur
- 120 € la journée, déjeuner compris / Prise en charge individuelle

Intervenante

Mme Brigitte GRETKE, Formatrice consultante, spécialiste du développement personnel

AUDIT - CONSEIL - ÉTUDES

En tant qu'organisme de formation, nous pouvons également vous accompagner sous forme d'audit, de conseil ou d'études. Nous pouvons effectuer une analyse de vos difficultés (organisation, management, gestion des emplois et des compétences, gouvernance, restructuration…) et des préconisations d'amélioration.

N'hésitez pas à nous contacter pour un examen personnalisé de vos besoins.

AUDIT DES STRUCTURES DE RESTAURATION COLLECTIVE - HACCP

Objectifs

Véritable outil pour votre Démarche Qualité, l'audit HACCP interne permet de vérifier l'application, la conformité et l'efficacité de votre système de management de la sécurité des aliments, et d'identifier les pistes d'amélioration envisageables.

Contenus

- Les procédures sont-elles toujours adaptées ?
- Le personnel est-il impliqué ?
- Les objectifs sont-ils pertinents ?
- Les CCP (point critique contrôle) sont-ils bien identifiés ?
- Les plans de nettoyage correctement mis en œuvre ?

En effet, l'audit HACCP est un examen méthodique qui dresse un constat objectif et complet de la situation et permet d'identifier des pistes de progrès.

En fonction de vos besoins, les audits HACCP internes pourront donc porter sur la totalité de votre système ou sur certaines parties (procédures, veille règlementaire, plan de nettoyage, CCP, traçabilité...).

Public et prérequis

Professionnels de l'enfance, et des structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, de centres de vacances et de loisirs

Modalités et tarif

La durée et le tarif seront à déterminer au moment de l'analyse des besoins

Intervenant

M. Jean-Jacques KURTH, Enseignant, Formateur et Directeur de séjours vacances

Contact

Mme Jessy CAZANAVE – Responsable du Département FORMATION au 03.87.66.03.85 ou par mail à formation@pep57.org

ACCOMPAGNEMENT À LA GESTION PÉRISCOLAIRE

Objectifs

Forte de son expérience depuis plus de vingt ans dans la gestion de 39 structures périscolaires et extra-scolaires, l'Association des PEP57 propose d'accompagner votre structure dans le cadre de son activité afin d'en optimiser la gestion.

Contenus

- Analyser votre budget ;
- Analyser votre organisation (équipe, emploi du temps, etc.) ;
- Être un soutien à la gestion des compétences, au recrutement, à la formation ;
- Vous aider à structurer vos programmes pédagogiques ;
- Vous apporter de nouvelles techniques pédagogiques, de nouvelles techniques d'animation ;
- Vous accompagner dans votre communication en interne mais aussi avec les parents ;

Nous ne listons ici que les grandes lignes de l'accompagnement que nous sommes en mesure de proposer mais une étude et une réponse individualisées peuvent être possibles.

Public et prérequis

Associations gestionnaires de structures Périscolaires et Accueils de Loisirs, Mairies, Communautés de Communes, Communautés d'Agglomérations

Modalités et tarif

La durée et le tarif seront à déterminer au moment de l'analyse des besoins

Intervenante

Mme Yamina DERKAOUI, Directrice du Pôle Éducation, Loisirs et Solidarités des PEP57

Contact

Mme Jessy CAZANAVE – Responsable du Département FORMATION au 03.87.66.03.85 ou par mail à formation@pep57.org

ANALYSE DES PRATIQUES

Objectifs

L'analyse permet d'identifier les liens entre les différents éléments d'une situation, afin de mieux comprendre leurs articulations et leur donner du sens.
La pratique est un ensemble de comportements, de règles, de principes qui permettent de réaliser une activité.
L'analyse de la pratique est une approche de compréhension d'une situation vécue qui amène une réflexion pour une évolution.

Contenus

Apprendre à :

- Comprendre l'écart entre ce que l'on veut faire et ce que l'on fait
- Développer un questionnement pour faire évoluer et améliorer une pratique professionnelle
- Favoriser la construction de savoirs en situation complexe
- S'entrainer à mobiliser des acquis de formation (savoirs, savoir-faire, savoir-être)
- Développer une posture réflexive
- Se préparer (se former) à affronter des situations semblables à l'avenir
- Introduire une dynamique propre à favoriser des changements et à optimiser la qualité du service rendu aux personnes

Moyens pédagogiques

Travail dont le support est constitué de la présentation de situations prises en charge par le professionnel permettant un échange réflexif tant avec le groupe qu'avec le formateur. Mais aussi, une analyse et un approfondissement de la technique et des arrières plans théoriques. La confidentialité s'applique à tous, formateur inclus. L'exposé des situations se fera à partir d'une présentation orale et avec un support présenté par les professionnels. L'analyse de la pratique des professionnels est une articulation entre la mise à jour des savoirs théoriques et des savoirs professionnels.

Public et prérequis

Toute personne souhaitant renforcer ses compétences professionnelles
Accompagnement individuel ou groupe de 4 personnes maximum

Modalités et tarif

La durée et le tarif seront à déterminer au moment de l'analyse des besoins

Intervenante

Mme Stéphanie VAUTIER, Directrice et Médiatrice familiale

Contact

Mme Jessy CAZANAVE – Responsable du Département FORMATION au 03.87.66.03.85 ou par mail à formation@pep57.org

BAFA/BAFD LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET PEP57

En partenariat avec la Ligue de l'Enseignement, découvrez les dates des formations départementales BAFA et BAFD 2019-2020.

Inscriptions : Ligue de l'Enseignement de la Moselle par téléphone au 03 87 66 10 54 ou par mail à l'adresse suivante : vptmoselle@gmail.com

FORMATION BAFA

BASE ET APPROFONDISSEMENT

Objectifs

Elle a pour objectif de développer chez le stagiaire les capacités nécessaires à l'exercice des fonctions d'animateur : la connaissance de l'enfant et de l'adolescent, la vie quotidienne en accueil de loisirs, la réglementation, la sécurité, les projets pédagogiques et d'activités, le rôle et la fonction de l'animateur.

Conditions

Etre agé de 17 ans au premier jour du stage.
Vous avez 30 mois pour effectuer dans l'ordre les trois étapes de la formation.
Vous disposez d'un délai maximum de 18 mois entre le stage de base et le stage pratique.

Obtention du diplôme

A l'issue de ce stage, le candidat ayant obtenu la mention « satisfaisante » se voit conférer la qualité d'animateur stagiaire.

Modalités

BAFA Base - Formation Générale : 8 jours
BAFA - Stage Pratique en accueil collectif de mineurs : 14 jours
BAFA Approfondissement : 6 jours

Annulation

Une somme de 50 € sera retenue dans tous les cas sauf si la candidature est annulée 3 semaines avant le début du stage ou jusqu'à la veille en cas de force majeure (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint).
Tout stage commencé est dû en totalité.
En cas de force majeure, (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint), seuls les jours effectués seront retenus.

Calendrier des stages

(Les dates et les prix sont indiqués sous réserve de modification)

BAFA Base

Du 21 au 28 octobre 2019 à Metz
Externat : 420 €

Du 22 au 29 février 2020 à Metz
Externat : 420 €

Du 18 au 26 avril 2020 à Xonrupt (Vosges)
Internat : 515 €

BAFA Approfondissement

Du 21 au 26 octobre 2019 à Sarreguemines
Externat : 415 €

Du 24 au 29 février 2020 à Xonrupt (Vosges)
Internat : 465 €

Du 20 au 25 avril 2020 à Metz
Externat : 435 €

FORMATION BAFD

BASE ET PERFECTIONNEMENT

Objectifs

Elle a pour but de développer chez les stagiaires des capacités à exercer les fonctions de Directeur en accueil de loisirs. A l'issue de ce premier stage, ceux-ci doivent être capables d'élaborer un projet pédagogique, d'en situer les limites et les évolutions possibles en y intégrant les groupes concernés : équipes d'animation et de service, familles, enfants, partenaires institutionnels.

Conditions

Etre agé de 21 ans au premier jour du stage.
Etre titulaire du BAFA ou d'un diplôme équivalent (dérogation obtenue de la Direction Régionale de la Cohésion Sociale).
Vous avez 4 ans pour effectuer dans l'ordre ces quatre étapes.
Vous disposez d'un délai maximum de 18 mois entre le stage de base et le stage pratique.

Modalités

BAFD Base - Formation Générale : 9 jours
BAFD - Premier stage pratique : 14 jours
BAFD Perfectionnement ou renouvellement : 6 jours
BAFD - Deuxième stage pratique : 14 jours

Annulation

Une somme de 50 € sera retenue dans tous les cas sauf si la candidature est annulée 3 semaines avant le début du stage ou jusqu'à la veille en cas de force majeure (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint).
Tout stage commencé est dû en totalité.
En cas de force majeure, (accident ou hospitalisation avec certificat médical joint), seuls les jours effectués seront retenus.

Calendrier des stages

(Les dates et les prix sont indiqués sous réserve de modification)

BAFD Base

Du 21 au 30 octobre 2019 à Metz
Externat : 495 €

Du 17 au 26 février 2020 à Metz
Externat : 495 €

Du 12 au 20 avril 2020 à Xonrupt (Vosges)
Internat : 620 €

BAFD Perfectionnement

Du 21 au 26 octobre 2019 à Metz
Externat : 375 €

Du 12 au 17 avril à Xonrupt (Vosges)
Internat : 415 €

FICHE D'INSCRIPTION

A retourner à la Ligue de l'Enseignement :
Service commun FOL-PEP
1, rue du Pré Chaudron - 57070 Metz
Tél. : 03.87.66.10.54 Fax : 03.87.66.10.52
E.Mail : vptmoselle@gmail.com

BAFA ☐ Stage de base ☐ Stage d'approfondissement ou de qualification
BAFD ☐ Stage de base ☐ Stage de perfectionnement ou renouvellement
FORMULE ☐ Internat ☐ Externat

Dates et lieux du stage : .....

Thème choisi (pour approfondissement BAFA) : .....

N° d'inscription en ligne obligatoire www.jeunes.gouv.fr/bafa-bafd : .....

Nom : ..... Prénom : .....

Date de naissance : ..... Lieu de naissance : .....

Sexe : ☐ Féminin ☐ Masculin

Adresse .....

Code postal..... Ville .....

Tél : ..... Portable : .....

Email : .....

Etudes et/ou profession en cours et niveau scolaire : .....

.....

Profession père : ..... Employeur : ..... Ville : .....

Profession mère : ..... Employeur : ..... Ville : .....

N° CAF de votre département : .....

Avez-vous un stage pratique prévu ? : ☐ oui ☐ non

Si, non – Période de disponibilité : .....

Si la demande d'inscription est présentée par une association ou une collectivité :

Nom de l'association ou collectivité : .....

Cette structure assure t-elle le règlement du stage ?

☐ oui (joindre un bon de prise en charge) ☐ non

COMPETENCES POUVANT INTERESSER LE CHAMP DE L'ANIMATION : SPORTIVES, ARTISTIQUES ET CULTURELLES, AUTRES… (si vous êtes titulaire d'autres diplômes ou brevets, n'hésitez pas à le mentionner ci-dessous) : .....

.....

FICHE D'INSCRIPTION (SUITE)

A retourner à la Ligue de l'Enseignement :
Service commun FOL-PEP
1, rue du Pré Chaudron - 57070 Metz
Tél. : 03.87.66.10.54 Fax : 03.87.66.10.52
E.Mail : vptmoselle@gmail.com

SANTÉ

Cette rubrique vous permet de nous indiquer des renseignements indispensables quant à votre santé (traitements médicaux, contre-indications, allergies, régimes, etc.)
.....

Autorisation parentale (pour les candidats BAFA mineurs)
Je soussigné(e) .... père - mère - tuteur (*), autorise mon fils, ma fille (*) .....
à participer à la session de formation BAFA, stage base / approfondissement (*), qui doit se dérouler du ..... au ..... à .....

En cas d'urgence, j'autorise que lui soient donnés les soins ou pratiquées les interventions chirurgicales de première urgence, éventuellement selon les prescriptions du médecin et en se référant aux informations contenues dans la rubrique « SANTE », en cas de traitement ou de contre-indications.

Fait à ..... Le .....

Signature du ou des parents/ du responsable légal du stagiaire :

DROIT À L'IMAGE (POUR TOUS)

Durant les stages de formation, la FOL peut être amenée à photographier les participants et utiliser les clichés afin d'illustrer les stages sur les différents supports de communication.

J'autorise la FOL à utiliser les clichés où le stagiaire est présent : ☐ oui ☐ non
Fait à ..... Le .....

Signature du ou des parents/ du responsable légal du stagiaire ou du stagiaire majeur :

(*) rayer la mention inutile

La convocation au stage vous sera adressée au moins 10 jours avant le début du stage, à réception du solde de la facture.

Partie réservée à l'administration

Inscription reçue à la Fédération du ……..…… le : ……../……../…….

Nom de la personne qui a suivi le dossier : .....

Prise en charge (montant) : .....

Règlement du stage effectué le ……/……/……

Numéro du chèque: .....

Cachet de la F.O.L.

MODALITÉS ADMINISTRATIVES

Retrouvez notre calendrier des formations, les modalités et le bulletin d'inscription, les Conditions Générales de Vente ainsi que le Règlement Intérieur. Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Département FORMATION par téléphone au 03.87.66.03.85 ou par mail à formation@pep57.org

2019 CALENDRIER DES FORMATIONS

THÈMES	PAGE	SEPT	OCT	NOV	DÉC
1- L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT					
Psychologie du développement de l'enfant de 0 à 3 ans	p.7	25	16		
Comportements problématiques du jeune enfant de 0 à 3 ans	p.8			20	11
Comment gérer l'agressivité d'un enfant ?	p.14			15-15-25	
L'accueil d'enfant(s) en situation de handicap sur les temps périscolaires	p.16		9		
Panorama des pédagogies en établissement d'accueil du jeune enfant	p.17		5-19		
2- LA VALISE DE L'ANIMATEUR					
Initiation aux Multisports	p.24	25	2		
Conduire une action éducative et pédagogique dans le cadre d'un ACM	p.25			20	
Animer un atelier d'éducation aux médias	p.26			20	
Animer un atelier Philo	p.27	25			
3- DIRIGER UNE STRUCTURE ET SES ÉQUIPES					
Droit de la responsabilité	p.29				27 (am)
La restauration collective : hygiène alimentaire, méthodes et protocoles HACCP	p.33		5		
4- DÉVELOPPEMENT PERSONNEL					
Favoriser l'estime et la confiance en soi	p.35			6	
Les outils pour une bonne gestion du stress	p.37				4
5- AUDIT - CONSEIL - ETUDES					
Audit des structures de restauration collective – HACCP	p.39	A la demande			
Accompagnement à la gestion périscolaire	p.40				
Analyse des pratiques	p.41				
6- BAFA/BAFD - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET PEP57					
BAFA Base	p.43		21 au 28		
BAFA Approfondissement	p.43		21 au 28		
BAFD Base	p.44		21 au 30		
BAFD Perfectionnement	p.44		21 au 26		

2020 CALENDRIER DES FORMATIONS

THÈMES	PAGE	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUI
1- L'ACCOMPAGNEMENT DE L'ENFANT							
Psychologie du développement de l'enfant de 4 à 11 ans	p.9		5	4			
Comportements difficiles des enfants de 4 à 11 ans	p.10				1	6	
Psychologie du développement de l'adolescent	p.11			18			
Psychopathologie de l'adolescent	p.12					27	
Autorité et éducation	p.13			18			
L'hyperactivité de l'enfant	p.15	22					
L'accueil d'enfant(s) en situation de handicap sur les temps périscolaires	p16	15					
Accueillir le jeune enfant porteur de handicap en établissement d'accueil du jeune enfant	p.18			14-21			
2- LA VALISE DE L'ANIMATEUR							
Fresque illustrée pour les 3/6 ans : de la parole à la création	p.21	29					
Carnet de voyage imaginaire	p.22			11			
Initiation au slam	p.23	22-29 (am)					
Conduire une action éducative et pédagogique dans le cadre d'un ACM	p.25	8-22		18			
Animer un atelier d'éducation aux médias	p.26			25			17
Animer un atelier Philo	p.27	15				27	
3- DIRIGER UNE STRUCTURE ET SES ÉQUIPES							
Droit de la responsabilité	p.29			25 (am)			
Manager et animer son équipe	p.30	8					
Gestion des conflits	p.31	15-29					
Communiquer et manager avec bienveillance dans un monde digital	p.32		5-6				
La restauration collective : hygiène alimentaire, méthodes et protocoles HACCP	p.33			14			

2020 CALENDRIER DES FORMATIONS

THÈMES	PAGE	JAN	FÉV	MAR	AVR	MAI	JUI
4- DÉVELOPPEMENT PERSONNEL							
Gestion du temps et organisation	p.36			11			
5- AUDIT - CONSEIL - ETUDES							
Audit des structures de restauration collective HACCP	p.39	A la demande					
Accompagnement à la gestion périscolaire	p.40						
Analyse des pratiques	p.41						
6- BAFA/BAFD - LIGUE DE L'ENSEIGNEMENT ET PEP57							
BAFA Base	p.43		22 au 29		18 au 26		
BAFA Approfondissement	p.43		24 au 29		20 au 25		
BAFD Base	p.44		17 au 26		12 au 20		
BAFD Perfectionnement	p.44				12 au 17		

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Les formations sont ouvertes à tous, les précisions quant aux profils des stagiaires étant données à titre indicatif.

Pour vous inscrire

Veuillez compléter le bulletin joint au présent catalogue et le retourner minimum 3 semaines avant la formation à l'adresse indiquée, en y joignant un acompte de 50% du coût de la formation. Nous vous confirmerons votre inscription et vous communiquerons les renseignements pratiques du stage (lieu, horaires, plan d'accès, coordonnées). À l'issue de la formation, une attestation de présence sera fournie à chaque participant.

Où ?

Nos formations se déroulent au siège des PEP57 - 8 rue Thomas Edison - 57070 METZ, sauf mention contraire indiquée dans la description de la formation

Vous êtes un groupe ou une collectivité ?

Nous pouvons délocaliser nos formations dans toute la région Grand Est. Tout stage proposé dans ce catalogue peut également être organisé dans vos locaux, avec votre équipe, à des dates à convenir en commun.

Un sujet d'une thématique n'est pas cité ?

Vous souhaitez aborder un sujet d'une de nos thématiques et celui-ci n'est pas sur notre catalogue, n'hésitez pas à nous contacter, nous étudierons ensemble votre demande.

Annulation / désistement

Les PEP57 se réservent le droit d'annuler ou de reporter un stage si le nombre d'inscrits est jugé insuffisant. En cas d'annulation de notre part, votre acompte vous sera intégralement restitué. Toute personne inscrite ne pouvant assister à la formation doit respecter un délai de prévenance d'au minimum 2 semaines à l'égard de l'association. Au-delà de cette période, l'acompte versé restera acquis aux PEP57 pour frais de dossier.

Inscrivez-vous !

Déclaration d'activité : 41.57.02180.57

SIRET : 324 418 110 00452

A retourner, au plus tard, 3 semaines avant la formation au Département FORMATION :

PEP57 - 8 rue Thomas Edison - 57070 Metz

Tél. : 03.87.66.03.85 - **E.Mail : formation@pep57.org**

RAISON SOCIALE PARTICIPANT

Intitulé du stage

Date : ……

Coût :..... €

Responsable du suivi de formation

Nom de la Structure.....

M/Mme.....

Siret.....

Adresse.....

Code postal.....

Ville .....

Tél. : ……

E-mail : .....

Adresse de facturation (si différente)

Nom de la Structure .....

Adresse .....

Code Postal .....

Ville.....

Tél. : ……

E-mail : .....

Règlement de l'acompte de 50% du coût de la formation

☐ virement

☐ chèque joint de ..... €

Pour les collectivités, il n'est pas nécessaire de joindre un acompte ; le règlement global s'effectuera à réception de la facture émise à l'issue de la formation. Indiquez le cas échéant ci-dessus, le destinataire de la facture si celui-ci n'est pas le participant.

Fait à ..... le .....

Signature du responsable (Cachet de la structure)

PARTICIPANT

Participant 1

NOM .....

Prénom .....

Tél. : ……

Participant 2

NOM .....

Prénom .....

Tél. : ……

Je souhaite une convention permettant la prise en charge de la formation dans le cadre du plan de formation professionnelle de la structure :

☐ OUI ☐ NON

En soumettant ce formulaire, je consens à ce que les informations saisies soient traitées par la Responsable du Département FORMATION pour créer le dossier administratif du stagiaire. Ces données seront conservées pour une durée d'un an.

☐ J'accepte ☐ Je refuse

Signature du(des) participant(s)

BON À SAVOIR

Le Département FORMATION des PEP57 peut accueillir des stagiaires porteurs de handicap. Si un accès ou du matériel particulier est à prévoir, merci de prévenir en amont la responsable du Département FORMATION au 03.87.66.03.85 ou par mail à formation@pep57.org

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1. INSCRIPTION

Toute inscription d'un participant ne sera considérée comme définitive qu'après réception par les PEP57 – Département FORMATION : du bulletin d'inscription, dûment complété et signé ; de la convention de formation professionnelle, dûment paraphée et signée ; du règlement de l'acompte de 50 % du coût total de la formation (excepté pour les collectivités qui effectueront le règlement global à réception de la facture émise à l'issue de la formation). Tant que le bulletin renseigné et le règlement n'auront pas été reçus, les PEP57 – Département FORMATION se réservent le droit de disposer librement des places de la session de formation.

2. TARIFS

Les taris, indiqués sur la fiche descriptive de formation, comprennent la formation, la documentation pédagogique remise à chaque participant, ainsi que les repas s'ils y sont indiqués.

3. MODALITES DE PAIEMENT

Tous les tarifs sont indiqués Toutes Taxes Comprises. Le règlement du prix de la formation est effectué : ☐ Par virement ☐ Par chèque

Toute somme non payée à l'échéance donnera lieu au paiement par le bénéficiaire de pénalités de retard fixées à trois fois le taux d'intérêt légal (L313-2 du code monétaire et financier).

4. ADMINISTRATION

Dès l'inscription validée, les PEP57 – Département FORMATION adressent :

- une lettre de convocation au participant indiquant le lieu exact de la formation.

Dès la formation réalisée les PEP57 – Département FORMATION adressent :

- une attestation de présence adressée à l'établissement financeur ;
- une attestation de présence au stagiaire ;
- un questionnaire de satisfaction.

5. ORGANISME FINANCEUR

Lorsque la formation est prise en charge par un organisme tiers (Opérateurs de Compétences...), il appartient à l'entreprise du participant de :

- vérifier directement l'imputabilité de la formation auprès de l'organisme ;
- de faire la demande de prise en charge avant la formation ;
- d'indiquer explicitement sur le bulletin d'inscription quel sera l'établissement à facturer, en indiquant précisément sa raison sociale et son adresse postale. Si le dossier de prise en charge de l'organisme tiers ne parvient pas aux PEP57 – Département FORMATION avant le 1er jour de la formation, les frais de formation seront intégralement facturés à l'entreprise du participant.

En cas de prise en charge partielle par un organisme tiers, la part non prise en charge sera facturée directement à l'entreprise du participant.

D'autre part, dans le cas où l'organisme n'accepterait pas de payer la charge qui aurait été la sienne (absences, abandons, etc…), le coût de l'ensemble du stage reste dû par l'entreprise du participant.

6. CONDITIONS D'ANNULATION

Toute annulation ne sera effective qu'après réception d'un écrit (fax, courriel, courrier), un accusé de réception sera adressé par retour au responsable de formation.

Jusqu'à 15 jours calendaires avant le 1er jour de la formation, le remboursement de l'inscription se fera sans conditions particulières. Après cette date, et jusqu'au jour ouvré précédent la formation, les PEP57 – Département FORMATION factureront à l'entreprise du participant 50 % du coût total de la formation pour frais de dossier.
A partir du 1er jour de formation, la totalité des frais seront retenus et facturés.
Les PEP57 – Département FORMATION se réservent le droit, si le nombre de participants à une formation est jugé insuffisant sur le plan pédagogique, d'annuler cette formation au plus tard 7 jours calendaires avant la date prévue.
Les frais d'inscription préalablement réglés seront alors entièrement remboursés ou un avoir sera émis.
Les PEP57 – Département FORMATION se réservent le droit de reporter la formation, de modifier le lieu de son déroulement ou de remplacer un animateur, si des circonstances indépendantes de sa volonté l'y obligent.
Les PEP57 – Département FORMATION se réservent le droit, sans indemnité de quelque nature que ce soit :
de refuser toute inscription de la part d'un client qui ne serait pas à jour dans ses paiements ;
d'exclure à tout moment tout participant dont le comportement gênerait le bon déroulement du stage et/ou manquerait gravement aux présentes CGV ;
d'exclure tout participant qui aurait procédé à de fausses déclarations lors de l'inscription.

7. REGLEMENT EUROPEEN RELATIF A LA PROTECTION DES DONNEES

Les informations contenues dans le bulletin d'inscription, sauf avis contraire de votre part, feront l'objet d'un traitement informatique. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données, et abrogeant la directive 95/46/CE (règlement général sur la protection des données), et d'après l'article 15 et 16 vous disposez d'un droit d'accès et de rectification.
Vous pouvez adresser vos questions concernant le traitement de vos données personnelles et exercer vos droits cités plus haut auprès du Data Protection Officer (DPO) soit par e-mail à communication@pep57.org soit par courrier postal à l'adresse suivante :
PEP 57
DPO
8, rue THOMAS EDISON
57070 METZ

Les données informatiques ne feront en aucun cas l'objet d'une cession, d'une location ou d'un échange avec d'autres sociétés.

8. LOI APPLICABLE ATTRIBUTION DE COMPETENCES

Le présent accord est régi par le droit français. En cas de contestation sur l'interprétation ou l'exécution de l'une de ces dispositions, à défaut d'un accord préalable des parties, le Tribunal de Grande Instance de Metz sera seul compétent.

La signature du bulletin d'inscription vaut acceptation sans réserve des conditions générales de vente détaillées ci-dessus.

RÈGLEMENT INTÉRIEUR

conforme aux articles R6352-1, R6352-2, L6352-3, L6352-4, R6352-10 et R6352-14 du Code du travail

PREAMBULE

ARTICLE 1 – OBJET D'APPLICATION DU REGLEMENT

Le présent règlement s'applique à toutes les personnes participantes à une action de formation organisée par PEP57 – Département FORMATION. Un exemplaire est remis à chaque stagiaire.
Le règlement définit les règles d'hygiène et de sécurité, les règles générales et permanentes relatives à la discipline ainsi que la nature et l'échelle des sanctions pouvant être prises vis-à-vis des stagiaires qui y contreviennent et les garanties procédurales applicables lorsqu'une sanction est envisagée.
Il détermine également les règles de représentation des stagiaires pour les formations d'une durée supérieure à 500 heures.
Toute personne doit respecter les termes du présent règlement durant toute la durée de l'action de formation.

SECTION 1 : REGLES D'HYGIENE ET DE SECURITE

ARTICLE 2 – PRINCIPES GENERAUX

La prévention des risques d'accidents et de maladies est impérative et exige de chacun le respect :
des prescriptions applicables en matière d'hygiène et de sécurité sur les lieux de formation ;
de toute consigne imposée soit par la direction de l'organisme de formation soit par le constructeur ou le formateur s'agissant notamment de l'usage des matériels mis à disposition.
Chaque stagiaire doit ainsi veiller à sa sécurité personnelle et à celle des autres en respectant, en fonction de sa formation, les consignes générales et particulières en matière d'hygiène et de sécurité.
S'il constate un dysfonctionnement du système de sécurité, il en avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation.
Le non-respect de ces consignes expose la personne à des sanctions disciplinaires.

ARTICLE 3 – CONSIGNES D'INCENDIE

Les consignes d'incendie et notamment un plan de localisation des extincteurs et des issues de secours sont affichés dans les locaux de l'organisme de formation, dans le hall d'accueil, à proximité du bureau du secrétariat. Le stagiaire doit en prendre connaissance.
En cas d'alerte, le stagiaire doit cesser toute activité de formation et suivre dans le calme les instructions du représentant habilité de l'organisme de formation ou des services de secours.
Tout stagiaire témoin d'un début d'incendie doit immédiatement appeler les secours en composant le 18 à partir d'un téléphone fixe ou le 112 à partir d'un téléphone portable et alerter un représentant de l'organisme de formation.

ARTICLE 4 – BOISSONS ALCOOLISEES ET DROGUES

L'introduction ou la consommation de drogue ou de boissons alcoolisées dans les locaux est formellement interdite. Il est interdit aux stagiaires de pénétrer ou de séjourner en état d'ivresse ou sous l'emprise de drogue dans l'organisme de formation. Les stagiaires auront accès lors des pauses aux postes de distribution de boissons non alcoolisées.

ARTICLE 5 – INTERDICTION DE FUMER

Il est formellement interdit de fumer dans les salles de formation et plus généralement dans l'enceinte de l'organisme de formation.

ARTICLE 6 – ACCIDENT

Le stagiaire victime d'un accident survenu pendant la formation ou pendant le temps de trajet entre le lieu de formation et son domicile ou son lieu de travail, ou le témoin de cet accident avertit immédiatement la direction de l'organisme de formation.
Le responsable de l'organisme de formation entreprend les démarches appropriées en matière de soins et réalise la déclaration auprès de la Caisse de Sécurité Sociale compétente.

SECTION 2 : DISCIPLINE GENERALE

ARTICLE 7 – ASSIDUITE DU STAGIAIRE EN FORMATION

Article 7.1 – Horaires de formation
Les stagiaires doivent se conformer aux horaires fixés et communiqués au préalable par l'organisme de formation. Le non-respect de ces horaires peut entraîner des sanctions.
Sauf circonstances exceptionnelles, les stagiaires ne peuvent s'absenter pendant les heures de stage.

Article 7.2 – Absences, retards ou départs anticipés
En cas d'absence, de retard ou de départ avant l'horaire prévu, les stagiaires doivent avertir l'organisme de formation et s'en justifier.
L'organisme de formation informe immédiatement le financeur (employeur, administration, Fongecif, Région, Pôle emploi,…) de cet événement. Tout événement non justifié par des circonstances particulières constitue une faute passible de sanctions disciplinaires.
De plus, conformément à l'article R6341-45 du Code du travail, le stagiaire, dont la rémunération est prise en charge par les pouvoirs publics, s'expose à une retenue sur sa rémunération de stage proportionnelle à la durée de l'absence.

Article 7.3 – Formalisme attaché au suivi de la formation
Le stagiaire est tenu de renseigner la feuille d'émargement au fur et à mesure du déroulement de l'action. Il peut lui être demandé de réaliser un bilan de la formation.
A l'issue de l'action de formation, il se voit remettre une attestation de présence au stage à transmettre, selon le cas, à son employeur/administration ou à l'organisme qui finance l'action.
Le stagiaire remet, dans les meilleurs délais, à l'organisme de formation les documents qu'il doit renseigner en tant que prestataire (demande de rémunération ou de prise en charges des frais liés à la formation ; attestations d'inscription ou d'entrée en stage…).

ARTICLE 8 – ACCES AUX LOCAUX DE FORMATION

Sauf autorisation expresse de la direction de l'organisme de formation, le stagiaire ne peut :
entrer ou demeurer dans les locaux de formation à d'autres fins que la formation ;
y introduire, faire introduire ou faciliter l'introduction de personnes étrangères à l'organisme ;
procéder, dans ces derniers, à la vente de biens ou de services.

ARTICLE 9 – TENUE

Le stagiaire est invité à se présenter à l'organisme en tenue vestimentaire correcte.

ARTICLE 10 – COMPORTEMENT

Il est demandé à tout stagiaire d'avoir un comportement garantissant le respect des règles élémentaires de savoir vivre, de savoir être en collectivité et le bon déroulement des formations.

ARTICLE 11 – UTILISATION DU MATERIEL

Sauf autorisation particulière de la direction de l'organisme de formation, l'usage du matériel de formation se fait sur les lieux de formation et est exclusivement réservé à l'activité de formation. L'utilisation du matériel à des fins personnelles est interdite.
Le stagiaire est tenu de conserver en bon état le matériel qui lui est confié pour la formation. Il doit en faire un usage conforme à son objet et selon les règles délivrées par le formateur.
Le stagiaire signale immédiatement au formateur toute anomalie du matériel.

SECTION 3 : MESURES DISCIPLINAIRES

ARTICLE 12 – SANCTIONS DISCIPLINAIRES

Tout manquement du stagiaire à l'une des prescriptions du présent règlement intérieur pourra faire l'objet d'une sanction prononcée par le responsable de l'organisme de formation ou son représentant.
Tout agissement considéré comme fautif pourra, en fonction de sa nature et de sa gravité, faire l'objet de l'une ou l'autre des sanctions suivantes :
rappel à l'ordre ;
avertissement écrit par le directeur de l'organisme de formation ou par son représentant ;
blâme ;
exclusion temporaire de la formation ;
exclusion définitive de la formation.
Les amendes ou autres sanctions pécuniaires sont interdites.
Le responsable de l'organisme de formation ou son représentant informe de la sanction prise l'employeur du salarié stagiaire ou l'administration de l'agent stagiaire et/ou le financeur du stage.

ARTICLE 13 – GARANTIES DISCIPLINAIRES

Article 13.1 – Information du stagiaire
Aucune sanction ne peut être infligée au stagiaire sans que celui-ci ait été informé au préalable des griefs retenus contre lui.
Toutefois, lorsqu'un agissement, considéré comme fautif, a rendu indispensable une mesure conservatoire d'exclusion temporaire à effet immédiat, aucune sanction définitive relative à cet agissement ne peut être prise sans que le stagiaire n'ait été au préalable informé des griefs retenus contre lui et éventuellement, que la procédure ci-après décrite ait été respectée.

Article 13.2 – Convocation pour un entretien
Lorsque le directeur de l'organisme de formation ou son représentant envisage de prendre une sanction, il est procédé de la manière suivante :
il convoque le stagiaire par lettre recommandée avec demande d'accusé de réception ou remise à l'intéressé contre décharge en lui indiquant l'objet de la convocation ;
la convocation indique également la date, l'heure et le lieu de l'entretien ainsi que la possibilité de se faire assister par une personne de son choix, stagiaire ou salarié de l'organisme de formation.

Article 13.3 – Assistance possible pendant l'entretien
Au cours de l'entretien, le stagiaire peut se faire assister par une personne de son choix, notamment le délégué du stage. Le directeur ou son représentant indique le motif de la sanction envisagée et recueille les explications du stagiaire.

Article 13.4 – Prononcé de la sanction
La sanction ne peut intervenir moins d'un jour franc ni plus de quinze jours après l'entretien.
La sanction fait l'objet d'une notification écrite et motivée au stagiaire sous forme d'une lettre recommandée ou remise contre décharge.

SECTION 4 : REPRESENTATION DES STAGIAIRES

ARTICLE 14 – ORGANISATION DES ELECTIONS

Dans les stages d'une durée supérieure à 500 heures, il est procédé simultanément à l'élection d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant au scrutin uninominal à deux tours, selon les modalités suivantes : tous les stagiaires sont électeurs et éligibles sauf les détenus. Le scrutin a lieu, pendant les heures de la formation, au plus tôt 20 heures et au plus tard 40 heures après le début du stage.
Le responsable de l'organisme de formation a la charge de l'organisation du scrutin. Il en assure le bon déroulement. Il adresse un procès-verbal de carence, transmis au Préfet de région territorialement compétent, lorsque la représentation des stagiaires ne peut être assurée.

ARTICLE 15 – DUREE DU MANDAT DES DELEGUES DES STAGIAIRES

Les délégués sont élus pour la durée du stage. Leurs fonctions prennent fin lorsqu'ils cessent, pour quelque cause que ce soit, de participer au stage. Si le délégué titulaire et le délégué suppléant ont cessé leurs fonctions avant la fin du stage, il est procédé à une nouvelle élection.

ARTICLE 16 – ROLE DES DELEGUES DES STAGIAIRES

Les délégués font toute suggestion pour améliorer le déroulement des stages et les conditions de vie des stagiaires dans l'organisme de formation.
Ils présentent toutes les réclamations individuelles ou collectives relatives à ces matières, aux conditions d'hygiène et de sécurité et à l'application du règlement intérieur.

François SIEBERT
Directeur Général des PEP57

AGIR POUR UNE SOCIÉTÉ SOLIDAIRE ET INCLUSIVE

Les PEP57 ont été créés juste après la seconde guerre mondiale, en 1946.
L'association des PEP57, est **reconnue « complémentaire de l'école ».**
Philosophiquement, les PEP visent, par leurs actions et activités, à permettre à chaque enfant d'accéder à l'ensemble de ses droits : à l'éducation, aux soins, aux loisirs, aux vacances, à la culture, à l'insertion sociale et professionnelle…
Elle vise **une réponse globale** et cohérente aux besoins de tous.

Les deux valeurs fondamentales des PEP sont **la Laïcité** et **la Solidarité.**
Tout au long de l'année, ce sont plus de **500 salariés** qui accompagnent près de **25 000 usagers.**

Différents secteurs d'activités :
Politiques Éducatives, Vacances, Loisirs et Culture
Politiques Éducatives et Sociales de Proximité
Politiques Sociales, Médico-sociales et de Santé

Par ailleurs, l'association, en lien avec ses militants locaux, répond à travers sa Commission Départementale des Solidarités, aux difficultés sociales que peuvent rencontrer les élèves.

Reconnue comme Entreprise de l'Economie Sociale, notre association participe à la construction d'une société plus inclusive et plus solidaire.

PEP57
8 rue Thomas Edison • 57070 METZ
Tél. : 03.87.66.64.19 • Email : association@pep57.org
www.pep57.org

En partenariat avec

Réalisation : Communication PEP57 - Crédit photos : Freepik